

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU MUSEE
DE LOUVECIENNES/MARLY-LE-ROI**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
3 avril 2023**

PUBLIE LE : 19 AVR. 2023

Délibération n°230403-5 : Participation des communes aux charges intercommunales pour l'exercice 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures quarante-cinq, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-Le-Roi, dûment convoqué par le Président le vingt-huit mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-Le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Paul JAOUEN**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 3 AVRIL 2023

PRESENTS

LOUVECIENNES

Jean-Paul JAOUEN, PRESIDENT
Stéphane PIHIER, DELEGUE TITULAIRE
Armelle VALLOT, DELEGUEE TITULAIRE
Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE
Béatrice CASANOVA, DELEGUEE TITULAIRE
Clarisse ZANN, DELEGUEE TITULAIRE
Emmanuelle RAMPAZZO, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES : Néant

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés d'UNILYS
Madame Karen CHASTAGNOL, Directrice du Musée du Domaine Royal de Marly

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	8
<u>Pouvoirs</u>	:	
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	8

**OBJET: PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CHARGES INTERCOMMUNALES
POUR L'EXERCICE 2023**

RAPPORTEUR : Le Président

VU l'article L.5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le statut du Syndicat Intercommunal,

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

DECIDE de financer le montant des participations des communes aux dépenses du Syndicat Intercommunal pour, la gestion du Musée de Louveciennes/Marly-le-Roi telles qu'elles figurent dans le tableau joint à la délibération.

Fait à Marly-le-Roi, le **19 AVR. 2023**

Transmis en préfecture et affiché le **19 AVR. 2023**

Pour Extrait Conforme

Emmanuelle RAMPAZZO
Secrétaire de séance


Jean-Paul JAOUEN
Président du Syndicat Intercommunal

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE MUSEE DU DOMAINE ROYAL DE MARLY LOUVECIENNES/ MARLY-LE-ROI**

Annexe à la délibération n° 030423

Participation des communes aux charges intercommunales de l'exercice 2023

COMMUNES	POPULATION 2023	PARTICIPATION 2023	PART BUDGETISEE	PART FISCALISEE
MARLY LE ROI	16 857	321 059,35 €	- €	321 059,35 €
LOUVECIENNES	7 505	142 940,65 €	- €	142 940,65 €
TOTAL SYNDICAT	24 362	464 000,00 €	- €	464 000,00 €